



Plan sectoriel des transports, partie Infrastructure route (SIN)

Décision du 27 juin 2018

*Le Conseil fédéral suisse
arrête:*

Conformément à la proposition du DETEC du 20 juin 2018, la première édition du plan sectoriel des transports, partie Infrastructure route (SIN)¹, est approuvée.

27 novembre 2018

Au nom du Conseil fédéral suisse:

Le président de la Confédération, Alain Berset
Le chancelier de la Confédération, Walter Thurnherr

¹ Le plan sectoriel des transports, partie Infrastructure route, est consultable sur Internet à l'adresse www.ofrou.admin.ch.